

Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS

Un an après leur sortie d'études en 2021, 70 % sont en emploi salarié dans le secteur privé en juillet 2022

En juillet 2022, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation en janvier 2022, avec une hausse du taux d'emploi de 5 points. Cette hausse est plus marquée pour les sortants de CAP et de baccalauréats professionnels que pour les sortants des autres formations. Par rapport à la génération précédente, les taux d'emploi un an après la sortie d'études sont en hausse pour les sortants de CAP (+3 points) et de baccalauréats professionnels (+2 points) ; ils sont stables pour les sortants de BP et de BTS.

Un an après la sortie d'études, le taux d'emploi des hommes s'élève à 72 %, contre 66 % pour les femmes, un écart stable par rapport à l'insertion à 6 mois.

Une progression de l'insertion plus marquée pour les sortants de CAP et de baccalauréats professionnels

En juillet 2022, un an après leur sortie d'études en 2021, 70 % des apprentis ont un emploi salarié dans le secteur privé en France, contre 65 % en janvier 2022, 6 mois après

leur sortie (graphique 1). Tous niveaux confondus, le taux d'emploi un an après la sortie d'études en 2021 est très légèrement supérieur à celui de la génération sortie en 2020 (69 %).

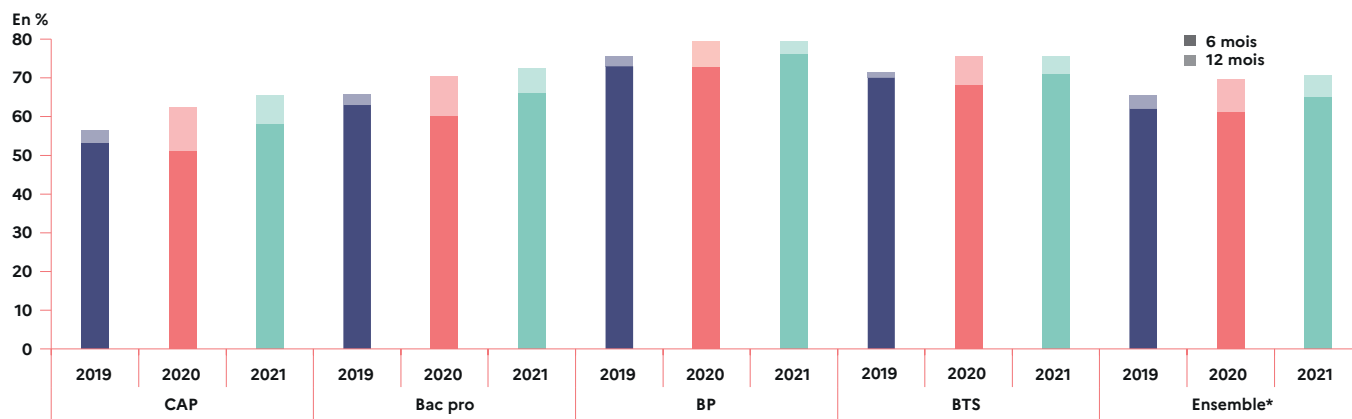
La hausse du taux d'emploi entre 6 et 12 mois est plus forte pour les CAP (+7 points) et les baccalauréats professionnels (+6 points) que pour les brevets professionnels (BP, +3 points) ou les BTS (+4 points). Par rapport à la génération sortie en 2020, le taux d'emploi un an après la sortie d'études est en hausse pour les sortants de CAP (+3 points) et de bac pro (+2 points) ; il est stable pour les sortants de BP et de BTS.

Une insertion qui reste meilleure pour les hommes

Avoir obtenu son diplôme est toujours un avantage pour l'insertion professionnelle à 12 mois. Pour l'ensemble des apprentis sortant de CAP, bac pro, BP et BTS, le taux d'emploi des diplômés est de 75 % contre 63 % pour les non diplômés (graphique 2).

En moyenne, les hommes s'insèrent mieux professionnellement que les femmes. Leur taux d'emploi s'élève à 72 %

GRAPHIQUE 1 | Taux d'emploi des apprentis 6 et 12 mois après la sortie d'études selon le diplôme préparé



* Autres certifications comprises.

Lecture: 70 % des apprentis sortis d'études en 2021 sont en emploi salarié dans le privé 12 mois après leur sortie d'études.

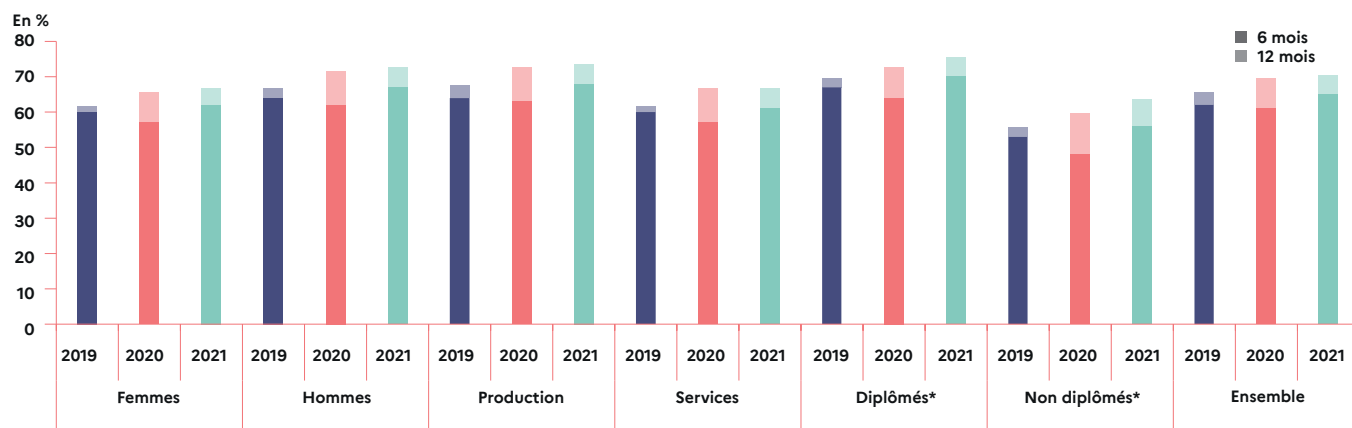
Champ: France (hors Mayotte). Sortants d'apprentissage de niveau CAP à BTS en 2019, 2020 et 2021.

Source: Dares, Depp, Inserjeunes.

12 mois après la sortie d'études contre 66 % pour les femmes. Cet écart, stable par rapport à l'insertion à 6 mois, s'explique en partie par les spécialités des formations suivies, les hommes étant majoritaires (88 % des sortants) dans les formations de la production et les femmes dans les formations des services (60 % des sortants).

La progression du taux d'emploi entre 6 et 12 mois est de 5 points pour les sortants des formations de la production et des services. Dans la spécialité « hôtellerie, restauration, tourisme », le taux d'emploi augmente sensiblement entre janvier et juillet 2022 (+9 points, [tableau complémentaire A](#)), en lien avec l'activité saisonnière. ●

GRAPHIQUE 2 | Taux d'emploi des apprentis 6 et 12 mois après la sortie d'études selon le sexe, la spécialité de formation et l'obtention du diplôme



* Les taux d'emploi en fonction de l'obtention du diplôme sont calculés pour les seuls sortants d'un CAP, bac pro, BP ou BTS. En outre, l'information sur l'obtention du diplôme n'est pas disponible pour respectivement 9, 7, 13 et 7 % des sortants d'un CAP, bac pro, BP, BTS qui sont donc exclus de l'analyse.

Lecture : 73 % des apprentis sortis d'études en 2021 et issus d'une formation d'une spécialité de la production sont en emploi salarié dans le privé 12 mois après leur sortie d'études.

Champ : France (hors Mayotte). Sortants d'apprentissage de niveau CAP à BTS en 2019, 2020 et 2021.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

ENCADRÉ 1 • Le dispositif de suivi et d'information Inserjeunes

InserJeunes est un système d'information obtenu par le rapprochement de bases de données administratives « scolarité » (inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données « emploi » (fondées sur les déclarations sociales nominatives). Il permet de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie d'études (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois) pour les apprentis et les lycéens professionnels.

InserJeunes mesure l'insertion professionnelle des sortants d'études d'une année N, c'est-à-dire des jeunes inscrits en dernière année de formation pendant l'année scolaire N-1/N et qui ne poursuivent pas leurs études l'année scolaire N/N+1.

InserJeunes couvre l'ensemble de l'emploi salarié dans le secteur privé en France, à l'exception de certains emplois salariés agricoles et des emplois salariés relevant de particuliers employeurs. L'emploi non salarié, dans le public, et à l'étranger n'est pas couvert. Pour les apprentis, InserJeunes couvre les formations de niveau 3 à 5, y compris agricoles, dispensées dans les Centres de formation d'apprentis.

Si, à une échéance donnée (6, 12, 18 ou 24 mois après la sortie d'études), un sortant a plusieurs contrats de travail, un seul est pris en compte : en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

Robin Antoine (Depp) et Alexandre Fauchon (Dares)

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page
Dares, ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'insertion

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE
PUBLIQUE